

UNE DEMOCRATIE

DE PROGRES

LE TOGO



2010 des résultats acquis
2011 un effort à poursuivre

SOMMAIRE

2010 des résultats acquis 2011 un effort à poursuivre

LA NOUVELLE DONNE POLITIQUE 4

UNE RECOMPOSITION DU PAYSAGE POLITIQUE.....	5
POUR UN ESSOR DU PEUPLE TOGOLAIS.....	5
LA DOUBLE VICTOIRE POLITIQUE DE 2010.....	6
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, UN COMBAT PERMANENT	7

DES DECISIONS COURAGEUSES 8

LA SORTIE DE LA SPIRALE DE LA DETTE.....	9
L'ENGRENAGE DE LA BONNE GOUVERNANCE.....	9
DES FINANCES OPERATIONNELLES.....	13
-L'assainissement des finances publiques.....	13
-La croissance dans les chiffres.....	15
-La reconnaissance d'un nouveau statut économique.....	16

LES CHANTIERS DE LA RELANCE 18

LES POLITIQUES PRIORITAIRES SECTORIELLES.....	19
-L'Education, une grande cause nationale.....	19
-L'Eau, une priorité de la vie quotidienne.....	25
-La Santé, une obligation de résultats.....	29
-L'Agriculture, un patrimoine national.....	33
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.....	39
RECONSTRUIRE ET EQUIPER LE TOGO DE DEMAIN.....	41
-Attention chantiers.....	41
-Assainir les centres urbains.....	42
-Les grands équipements modernes.....	44
-Le Port de Lomé, le futur est là.....	46

QUELQUES INDICES ET CHIFFRES CLES 48

LA NOUVELLE DONNE POLITIQUE

L'an I du second mandat présidentiel est passé très vite. De mars 2010 à mars 2011, le Togo a en effet vécu intensément, au rythme de réformes profondes engagées dans le domaine politique, économique et social.

Un premier bilan n'a toutefois de sens que s'il prend en compte la caractéristique essentielle du premier quinquennat : il était entièrement consacré au chantier de la réconciliation nationale. La priorité des priorités était de mettre un terme aux longues années de heurts et de crispations politiques. Cette option a parfois donné l'impression que le volet économique du processus de reconstruction nationale était délaissé alors que l'état de l'appareil de production était tout aussi préoccupant.

Réélu le 4 mars 2010, le Président de la République prend la mesure des défis qui se profilent à l'horizon. Mais il a désormais un atout de taille : le climat politique est apaisé. Les tensions sociales se sont considérablement estompées.

Alors Faure Gnassingbé met sa victoire en perspective. Il réoriente son deuxième quinquennat et met résolument le cap sur la relance économique, tout en approfondissant le chantier de la réconciliation nationale, avec un œil constamment rivé sur les exigences de la bonne gouvernance.

A la faveur des grands chantiers ouverts partout dans le pays, même dans les villages les plus reculés, les Togolais voient déjà, un an seulement après la réélection du Président, les signes du changement. Le pays bouge dans le bon sens après plusieurs années de léthargie. Les preuves sont là, évidentes.

UNE RECOMPOSITION DU PAYSAGE POLITIQUE ►►

Dans le même esprit pour garder le cap de la réconciliation nationale et de l'apaisement politique, des négociations sont engagées avec la classe politique, toutes tendances confondues et la société civile pour former un gouvernement de "large ouverture et de grandes compétences".

Le Togo va alors vivre un séisme politique majeur, dans un calme relatif. L'intime conviction de l'homme, Faure Essozimna Gnassingbé, la détermination sans faille du « leader » politique Président d'un parti fortement implanté, la vision prospective de l'Elu réélu avec 60,88% des voix, ont permis de casser un long antagonisme non productif, générateur de trop de peines et de gâchis pour les Togolais. Une nouvelle dynamique est résolument enclenchée.

Au fil des discours du Président et des actes qui rythment désormais la vie de la nation, le Togo prend progressivement un nouveau visage. Le scrutin de mars 2010 annonçait bien une profonde recomposition du paysage politique. Mais la dynamique va au delà de la symbolique forte d'une nouvelle génération arrivant aux affaires. Dans la foulée, Gilbert Houngbo, vingt mois après son arrivée enthousiaste, est donc reconduit dans sa mission. Mais la continuité sera désormais couplée avec une refonte profonde de la donne politique au Togo, marquée depuis le début des années 90 par l'antagonisme irréductible qui mine la classe politique.

Formés dans le cadre du Dialogue intertogolais, puis dans l'Accord Politique Global, les gouvernements d'Edem Kodjo, et de Yaovi Agboyibo portaient déjà les prémices de l'ouverture. Mais ce à quoi les Togolais assistent au lendemain de la présidentielle de mars 2010 est une véritable révolution.

En effet, après le débat d'idées de la campagne présidentielle, après le verdict des urnes, des actes politiques novateurs seront posés. Un accord historique âprement négocié et scellé entre les deux formations politiques dominantes, l'UFC et le RPT voit le jour contre toute attente. Ces deux forces politiques qui structurent depuis les années 90 l'opinion publique, animent la vie parlementaire et se disputent sans merci les suffrages des électeurs, acceptent pour la première fois, de travailler ensemble pour l'avènement d'une ère nouvelle au Togo. Cette nouvelle donne se consolide dans une synergie responsable.

POUR UN ESSOR DU PEUPLE TOGOLAIS ►►

Reconduit par décret présidentiel du 07 mai 2010, Gilbert Houngbo rend donc publique le 28 mai 2010 la liste des ministres d'un gouvernement très attendu par l'opinion, et qui compte 31 membres contre 28 précédemment. La grande nouveauté est donc l'entrée pour la première fois dans l'histoire politique togolaise, de la principale formation politique de l'opposition, l'UFC, du leader Gilchrist Olympio. Avec sept portefeuilles ministériels dont un ministère d'Etat. Et des Ministères qui ont du poids, qui donnent du sens à leurs attributions : Affaires étrangères, Education, Information etc... L'arrivée de l'UFC malgré des divergences internes à ce parti, aura enfin été possible grâce à un accord « pour un meilleur essor du peuple togolais » selon les termes de ses signataires, accord signé le 26 mai 2010 entre le secrétaire général du RPT, Esso Solitoki et le président national de l'UFC, Gilchrist Olympio.

LA DOUBLE VICTOIRE POLITIQUE DE 2010 >>>

Cet accord qualifié d'historique par le leader de l'UFC devrait permettre de réaliser la réconciliation nationale, de consolider la paix et de s'atteler avec détermination au redressement social et économique du Togo. C'est une seconde victoire politique pour le Président de la République.

Est-ce le bout du tunnel de la longue crise sociopolitique ? Il faut se garder de donner une réponse définitive puisqu'une fraction de militants menée par Jean Pierre Fabre, continue de battre le sable de Lomé avec une représentation parlementaire remise en cause de l'intérieur même de l'opposition. Mais les faits sont têtus et l'action gouvernementale prouve que cet accord était possible dans une redistribution des cartes politiques togolaises.

Le premier Ministre devant la représentation nationale, conformément à l'article 78 de la constitution togolaise, présentera son programme d'action à travers une longue déclaration de politique générale, réaffirmant cinq grands axes : **Renforcement de la cohésion nationale, bonne gouvernance démocratique, dynamisation des leviers économiques, développement solidaire et enfin renforcement de la diplomatie.**

On retrouve là très clairement les lignes forces du programme présidentiel « Ensemble, Construisons l'Avenir » proposé aux électeurs début 2010.

L'ONCTION DE LA REPRESENTATION NATIONALE POUR LES REFORMES >>>

L'Assemblée nationale délivrera son quitus par un vote de 57 députés « pour » et 4 abstentions (les députés du Car) sur les 61 députés présents, vote d'exception à la majorité absolue, vote historique lui aussi !

Les Conseils des Ministres seront désormais moins nombreux mais le Chef de l'Etat invitera régulièrement l'équipe gouvernementale à œuvrer au développement local et régional dans la « cohésion et la solidarité ». Il impulsera l'esprit des lettres de missions qui animeront l'action gouvernementale.

Aussi a-t-il engagé au début de son mandat, une réflexion sur les institutions de la République pour permettre à tous les citoyens de participer à la prise de décision politique.

Pour y parvenir, le Chef de l'Etat mise beaucoup sur le travail de la Commission-Vérité-Justice-Réconciliation depuis 2009 et qui vient de boucler la phase des dépositions. C'est à présent l'étape du dépouillement dont les résultats sont attendus dans quelques mois. Et le président de la CVJR reflétait l'état d'esprit qui règne désormais en déclarant, lors de la signature de convention d'appui au processus de réconciliation, le 1er février dernier, qu'« au-delà de la volonté politique, nous avons aussi besoin de l'adhésion de la population, de la décrispation du contexte sociopolitique ! ».

Toujours dans sa volonté de trouver une solution définitive à la crise togolaise par le dialogue, le chef de l'Etat a appelé, dans son adresse de fin d'année à la Nation, la classe togolaise à un débat inclusif sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles. Dans l'accord historique entre le RPT et l'UFC, il était clairement indiqué que «les réformes institutionnelles et constitutionnelles seront finalisées dans les six mois qui suivent la mise en place du nouveau gouvernement.» Les débats ont lieu, les réunions se tiennent, les travaux avancent, les partenaires dialoguent.

Sur la question des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, le Président Faure Gnassingbé s'était engagé dans son programme à accroître les capacités de l'Etat à assurer la sécurité des personnes et des biens, à garantir les libertés fondamentales et les Droits de l'Homme et à protéger ainsi la jeune démocratie togolaise des risques de repli identitaire et de l'instrumentalisation des différences.

Bien des chantiers ont donc été ouverts dans les domaines de la Justice, de la Sécurité, de la Communication et de l'information.

Le Gouvernement, sous l'impulsion du chef de l'Etat, travaille à la finalisation du plan national de l'Examen Périodique Universel (EPU) qui sera présenté prochainement devant des instances du Conseil des Droits de l'Homme à Genève.. Un vaste programme conforme aux traités que le Togo a signés, est en cours d'exécution dans le but d'améliorer les conditions de détention des prévenus et de la vie carcérale.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, UN COMBAT PERMANENT

On notera encore au cours de cette première année du deuxième mandat le regain d'intérêt pour le Dialogue social. La réactivation du Conseil National de Dialogue Social (CNDS) et l'activisme des syndicats ont permis d'aborder tous les sujets : la revalorisation des revenus, le pouvoir d'achat, la baisse des prix à la consommation, l'emploi ainsi que les statuts des travailleurs.

Dans un autre secteur majeur de la société togolaise, l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche, la tenue du troisième Forum paysan marque bien la prise en compte par le Président de la réalité profonde du Togo. La population rurale, 70% des togolais, pèse lourd dans l'économie du pays, soit près de 70% du produit intérieur brut. La revalorisation du secteur agricole est donc un autre volet important de la lutte contre la pauvreté avec le développement à la base.

Pour conclure sur l'impact de l'Economie sur le Social la reconnaissance de la bonne gouvernance par le FMI, la Banque Mondiale, le club de Paris, a permis l'aboutissement de la procédure PPTE qui donne des marges de manœuvre à un Exécutif qui les attendait notamment en matière de programmation et de planification mais aussi pour une nouvelle donne sociale.

DES DECISIONS COURAGEUSES

A la fin de l'année 2007, le montant total de la dette publique extérieure nominale officielle du Togo s'élève à **982 milliards de FCFA**.

Cela représente 80,9% du PIB du Togo ou encore 5 fois les recettes fiscales de l'année 2007. Ou, toujours à titre de comparaison, 4,5 fois le montant des recettes d'exportations. Sans oublier les arriérés des fournisseurs privés qui dépassent 300 milliards de FCFA !!!

Une situation désormais intenable.

Des décisions courageuses s'imposent que la détermination du Président permettra de prendre dans la continuité d'une nouvelle gouvernance qui a déjà fait ses preuves depuis 2005.

LA SORTIE DE LA SPIRALE DE LA DETTE >>>

Sauf à rester dans cette spirale infernale qui aurait conduit le Togo au fond du gouffre, le Président a choisi d'élaborer et de mettre en œuvre avec son Gouvernement **un programme intérimaire puis un accord triennal de 2008 à 2011 de relance du développement, avec l'appui du FMI (Fonds Monétaire International)**. Cette stratégie s'appuie sur une dynamique vertueuse qui change donc le scénario. La définition concertée d'un programme de référence, le DSRPC, **Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance**, entraîne la mise en place de « **mesures incontournables** » qui doivent permettre de retrouver des marges de manœuvre budgétaires et donc relancer l'investissement public, donc le développement, et donc d'améliorer le bien être des populations.

L'enclenchement successif d'engrenages vertueux entraînera la mise en route d'une série d'effets qui mettra en mouvement le Togo vers la sortie de crise et la relance effective du développement.

L'ENGRENAGE DE LA BONNE GOUVERNANCE >>>

Ce premier engrenage est le programme de référence avec l'accord triennal signé avec le FMI et la production du DSRPC. Cet engrenage met en action quatre mécanismes qui produisent des effets à chaque palier qui entraînent eux mêmes des réactions en chaîne.



➔ DES MESURES INCONTOURNABLES...

Cet engrenage entraîne quatre paliers successifs qui sont autant de mesures nécessaires mais pas suffisantes pour le redressement des finances publiques. Elles doivent être engagées simultanément. Toutes sont prioritaires car de leur synergie dépend leur efficacité.

Premier palier: engagement des réformes institutionnelles et structurelles de bonne gouvernance notamment des principales administrations chargées de la gestion des finances publiques: Trésor, Budget, Direction Générale des Douanes (DGD), Direction Générale des Impôts (DGI), etc.

Deuxième palier: restructuration des entreprises publiques dont le poids des déficits ampute lourdement les ressources de l'Etat et n'apporte plus les ressources escomptées. Ainsi sont concernées les Banques, et de nombreuses entreprises publiques.

Troisième palier: amélioration des recettes d'exportation, ce qui veut dire pour le Togo, la rénovation des filières normalement porteuses: coton, phosphate, clinker, ciment, café, cacao...

Quatrième palier: maîtrise de la trésorerie de l'Etat, notamment par le renforcement de la programmation technique et financière des divers départements ministériels.



➔ POUR DES RESSOURCES BUDGETAIRES SAINES...

Cet engrenage entraîne aussi quatre paliers dont les interactions ont des effets positifs sur l'assainissement de la situation financière du pays.

Premier palier: restructuration de la dette publique et commerciale extérieure en négociant avec le FMI (au travers du Programme pour les Pays Pauvres Très Endettés: PPTE), la Banque Mondiale, le Club de Paris, etc. pour aboutir à une réduction et un réaménagement progressif et significatif de la dette publique extérieure qui conduisent à un ratio d'endettement compatible avec les possibilités budgétaires du pays. Le statut de PPTE est acquis depuis fin décembre 2010.

Second palier: apurement des arriérés intérieurs, qui permet de réinjecter des ressources dans l'économie du pays. La Loi de Finances 2011 l'a programmé notamment avec un Emprunt obligataire.

Troisième palier: amélioration du recouvrement des recettes fiscales et maîtrise des dépenses courantes, dégagant de nouvelles marges budgétaires. Les objectifs de la DGI et de la DGD seront soutenus.

Quatrième palier: négociation avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux pour obtenir de nouveaux financements combinant des dons et des emprunts à des taux concessionnels.



➔ POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL...

Cet engrenage met également en mouvement quatre paliers qui remettent en route le moteur du développement économique et social.

Premier palier: relance des investissements publics dans les secteurs prioritaires tel que les établissements d'enseignement, les équipements sanitaires et sociaux, l'hydraulique villageoise et l'assainissement, l'énergie, les infrastructures de communication et de télécommunication, etc.

Deuxième palier: réinjection dans l'économie de ressources qui donnent de l'activité aux entreprises locales (souvent des PME) qui vont à nouveau investir, créer des emplois, distribuer des salaires, payer des impôts et des taxes, donc concourir au redressement de l'économie.

Troisième palier: accroissement des moyens techniques et humains dévolus à la mise en œuvre des grandes politiques d'amélioration des conditions de vie de la population (éducation, santé, formation, etc).

Quatrième palier: soutien au développement rural et local (agriculture, artisanat, petit commerce) et à la mobilisation de la société civile (jeunesse, culture, sport, etc).



DES FINANCES OPERATIONNELLES

L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

L'assainissement des finances publiques constituait la clé de voûte de la politique de refondation et de réforme engagée en 2005, et a permis l'obtention de résultats concrets. Les décisions prises respectivement les 10 et 14 décembre 2010 par les Conseils d'Administration du FMI et de l'IDA (Banque Mondiale), concernant l'allègement de la dette togolaise de 1,8 milliard de dollars US, illustrent tout le chemin parcouru par le Togo pour la stabilisation économique et les réformes structurelles.

Selon le chef de mission du FMI pour le Togo: « le Togo peut maintenant poursuivre sur sa lancée impressionnante en consacrant davantage de ses rares ressources à des priorités telles que les besoins sociaux et la remise en état des infrastructures, plutôt qu'au service de la dette...».

Rappel des faits

Ce processus d'assainissement des finances publiques du Togo négocié avec les partenaires financiers multilatéraux et bilatéraux s'est engagé en janvier 2008, donnant lieu à la signature avec le FMI d'un accord triennal le 21 avril 2008.

Il engageait le Togo dans un plan d'assainissement de ses finances publiques pour une durée maximale de 3 ans, délai durant lequel le Togo devait atteindre des objectifs financiers et sociaux conforme aux critères fixés par les bailleurs multilatéraux et obtenir à terme une forte annulation de sa dette publique extérieure.

Sur la période d'avril à novembre 2008, ce processus a conduit, d'une part les créanciers multilatéraux et bilatéraux à apurer les arriérés de paiements accumulés par divers dons successifs de la BM, de la BAD, etc; et d'autre part à l'annulation partielle et conditionnelle, notamment par les membres du Club de Paris - annulation le 25/06/2008- de 347 millions de US\$, sur un montant traité de 740 millions de US\$.

Ainsi au cours de cette année 2008, entre la date de signature de l'accord triennal et le point de décision de l'accord PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), la dette publique extérieure du Togo (valeur nominale) est passée de 2 204,8 millions de US\$ fin 2007 à 1 740,3 millions de US\$ fin 2008.

Le respect de ses engagements par le Togo lui permettant ensuite de voir cette annulation confirmée et amplifiée dès lors qu'il atteint l'étape dite du « point d'achèvement ». Ce qui sera fait en décembre 2010.

► La bonne gouvernance

Le FMI, a pu mesurer lors de sa «5ème Revue» conduite fin novembre 2010 que le Gouvernement togolais avait bien suivi le programme sur lequel il s'était engagé: gestion saine des finances publiques, adoption par le Conseil des Ministres du code des marchés publics, réforme des secteurs financiers, notamment par la privatisation des banques publiques (le processus est en marche même s'il a connu un certain retard dû à des questions de procédures: ordonnance, loi, mise en place de la Commission de Privatisation etc.), mise en place de la Cour des Comptes dont les personnes sont maintenant nommées, réduction de la multiplicité des comptes du Trésor (le Gouvernement a avancé ici plus vite que prévu, ce qui permet notamment d'apprécier et de mieux gérer les liquidités disponibles)...

Le FMI a aussi constaté un apurement sérieux des arriérés intérieurs: le processus a bien progressé jusqu'à la fin de l'exercice 2009 même si, depuis, les paiements ont un peu ralenti (notamment à cause du blocage du processus de privatisation des banques et de l'établissement d'un état des dettes croisées).

L'apurement des arriérés intérieurs concernent deux dettes bien distinctes: la dette commerciale et les dettes sociales. Le Gouvernement a voulu traiter en premier la dette commerciale car cela a un impact économique. A cet effet, le Ministère a fait appel à un cabinet d'audit (KPMG) pour déterminer la nature et le volume de cette dette. Elle s'élevait au départ à 300 milliards de FCFA. Après vérification de la validité des arriérés (financiers et physiques), le montant non validé était de 100 milliards de FCFA. L'État a ensuite proposé aux opérateurs économiques (à travers une Commission Nationale créée à cet effet) la signature de protocoles d'apurement, avec au moins 20% de décote sur la dette validée.

A ce jour, il ne resterait que 11,475 milliards de FCFA à rembourser (après des paiements significatifs effectués sur la période mars 2010/août 2010).

	Coût total estimé	En milliards de FCFA	Montant versé en Août 2010	En milliards de FCFA	Montant restant à verser	En milliards de FCFA
Type de fournisseur	Nombre	Montant après décote	Nombre	Montant après décote	Nombre	Montant après décote
Petits	4955	5,770	1532	3,270	3423	2,500
Moyens et grands	483	26,788	452	17,812	31	8,975
Total	5438	32,558	1984	21,082	3454	11,475

(Sources : autorités togolaises et estimations FMI et country report N° 11/10 du 12/01/2011)

LA CROISSANCE DANS LES CHIFFRES

Sur la base du TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'État) établi à l'issue de la 5ème revue du FMI - et selon les chiffres publiés le 12 janvier 2011 (FMI, Country Report N°11/10 qui modifie légèrement les projections pour 2010 et pour 2011) - qui a conduit au point d'achèvement de l'initiative PPTE, quelques chiffres prévisionnels (projection FMI) sur l'exercice 2011 par rapport à l'exercice 2010 (projection FMI), illustrent parfaitement le redressement et l'assainissement des finances publiques du Togo.

► Des finances assainies

S'il fallait retenir une synthèse du redressement financier du Togo, consacré fin 2010, il suffirait de retenir ces six données chiffrées.

→ **des recettes propres totales en forte hausse** de 52,7 milliards de FCFA soit une augmentation des recettes non fiscales de 18,2 milliards de FCFA et des recettes fiscales (DGI et DGD) de 34,5 milliards de FCFA;

→ **une augmentation des dons** de 16,4 milliards de FCFA;

→ **des dépenses courantes en augmentation** de: 11,9 milliards de FCFA, dont une augmentation de la masse salariale de: 5,7 milliards de FCFA, des biens et services: +6,6 milliards de FCFA et des transferts et subventions: +9,6 milliards de FCFA, compensée par une diminution des dépenses courantes sur financement extérieur;

→ **une baisse des intérêts de la dette extérieure** de 2 milliards de FCFA;

→ **des dépenses d'investissements en forte hausse**, soit: +57,9 milliards de FCFA, financées par une augmentation des ressources propres: +32,6 milliards de FCFA, et par une augmentation sur financement extérieur: +25,3 milliards de FCFA;

→ **un solde résiduel** (= un besoin de financement) de 5,7 milliards de FCFA.

➔ LA RECONNAISSANCE D'UN NOUVEAU STATUT ÉCONOMIQUE

Le FMI, lors de sa réunion du 10 décembre 2010, suite à ces bons résultats a donc acté que le Togo avait atteint le « point d'achèvement » du processus d'assainissement de ses finances publiques. Selon M. Murillo Portugal, chef de Mission du FMI pour le Togo, « **les autorités du Togo méritent des félicitations pour la mise en œuvre efficace de leur programme de réforme économique. (...) Le Togo a pris les mesures nécessaires pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE renforcée. Les autorités devront tout faire pour poursuivre la croissance et les réformes structurelles, tout en maintenant une politique budgétaire prudente et de la dette. La poursuite du soutien des bailleurs de fonds sera cruciale** », a-t-il indiqué.

La Banque Mondiale en a fait de même le 14 décembre 2010, suite à l'avancée sur les critères sociaux.

Une étape décisive a ainsi été franchie car le Togo a été déclaré admissible à l'allègement irrévocable de la plus grande partie de sa dette, et la communauté internationale va maintenant pouvoir confirmer l'annulation conditionnelle de 347 millions de US\$ de dette décidée en 2008, et la ramener ainsi à un niveau jugé soutenable.

► Une dette soutenable avec le PPTE

A cet effet, le Club de Paris s'est réuni les 16 et 17 décembre 2010. Il a confirmé l'annulation de la dette du Togo à son égard pour un montant de 607 millions de US\$.

	Fin 2007 (a)		Fin 2008 (b)		Montants
<div style="text-align: center;">  </div>					
<div style="text-align: center; background-color: yellow;"> Fin 2010 (c): les 10/12/2010 et 14/12/2010, le FMI et l'IDA (BM) ont décidé que le Togo a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE ce qui aboutira à un allègement de la dette du Togo pouvant aller jusqu'à 1800 millions US\$, soit une réduction de 82% de la dette extérieure en valeur nominale (d) </div>					
dettes: Stock nominal (en millions de US\$) (d)	2204,8	Période Intérimaire Suite accord triennal (21/04/2008) atteinte point de décision initiative PPTE (24/11/2008), le Togo avec l'aide de ses partenaires procède aux paiements des arriérés accumulés et à des allègements intermédiaires (exemple: club de Paris, le 12/06/2008 - 347 millions US\$). (2)	1740,3	Cet effort se répartira de façon suivante (c):	1800
1.MULTILATERALE	1124,1		960	47% de la part des créanciers multilatéraux	➔ 846
dont					
IDA	764,8		598,4		
AFDB	148,9		126,2		
2.BILATERALE	1048,1		750,9	50% des créanciers bilatéraux dont des membres du club de Paris	➔ 900
dont					
Club de Paris	964,3		665,6	le club de Paris qui s'est réuni le 16/12/2010 a décidé d'annuler 203 millions US\$; ses membres ont exprimé le souhait d'un allègement additionnel sur une base bilatérale de 404 millions US\$ (3)	
Non Club de Paris	83,8 (1)		85,3		
3.COMMERCIALE	32,6		29,4	3% d'autres créanciers bilatéraux et commerciaux	➔ 54
TOTAL	2204,8		1740,3		

Il faut cependant rappeler que **durant la période intérimaire couverte par l'accord triennal 2008-2011, le Togo a continué d'honorer sa dette multilatérale contractée avant 2003**, en grande partie grâce à des dons (intérêts et amortissements) de la Banque Mondiale, de la BAD et de l'UE ainsi que d'autres bailleurs de fonds.

Les flux financiers d'allègement de la dette sont donc déjà effectifs; c'est donc une opération pour ainsi dire « blanche » sur le plan purement comptable, ce qui veut dire que le Togo a déjà anticipé ces décisions dans son budget et dans la loi de Finances 2011.

Le Togo avec l'appui du FMI peut tenter d'obtenir davantage, avec l'annulation totale de sa dette extérieure, ce qui permettrait d'accompagner le pays dans son redressement et d'assurer ainsi une relance économique et sociale durable. De plus, le FMI estime que le Togo n'a pas bénéficié pour les raisons que l'on sait, durant les périodes antérieures, des aides financières dont ont bénéficié beaucoup d'autres pays.

En tout état de cause **le Togo retrouve ainsi des marges de manœuvre financières pour la relance de son développement économique et social**, car la Banque Mondiale comme les autres bailleurs de fonds, pourront lui accorder à l'avenir de nouveaux prêts, **dans la limite d'une dette totale au plus égale à 250% du montant de ses recettes fiscales** (soit un maximum de dette cumulée de 675 milliards de FCFA, sur la base des prévisions de recettes fiscales 2011).

CE QU'IL FAUT RETENIR

Une stratégie d'endettement rigoureuse

Avec l'atteinte du « point d'achèvement » du PPTE, les députés s'attendaient, lors de l'examen de la loi de Finances 2011 à « un grand budget ».

Dans un souci de bonne gestion et de bonne gouvernance, le Ministre a élaboré « **une stratégie d'endettement en fonction des besoins de financements de l'État** » qui va conduire le Togo à lancer pour 2011 un emprunt obligataire de 47 milliards de FCFA.

Rappelons que le budget prévisionnel 2011, présente **un besoin résiduel de financement de 11 milliards de FCFA** et que le Togo attend, pour couvrir ce déficit, des appuis budgétaires de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine du Développement et de l'Union Européenne.

(a)-source: autorités togolaises et FMI (document deuxième revue FMI).

(b)-source: autorités togolaises et FMI (document troisième revue FMI).

(c)-source: communiqué de presse FMI n°10/493 du 14/12/2010; **la dette publique totale était d'environ 1748 millions de US\$ en valeur nominale fin septembre 2010 (rapport FMI et AID).**

(d)-la valeur nominale de la dette est le montant que le Togo doit aux créanciers à un instant donné.

(1) dont: Chine: 51 millions de US\$, Koweït: 30,8 millions de US\$ et Arabie Saoudite: 2,0 millions de US\$.

(2) selon les termes dits de Cologne qui représentent une réduction de la dette venant à échéance pendant la période intérimaire, les 10% restant étant rééchelonnés avec une période de grâce de 6 ans et une échéance de 2 ans pour la dette non-APD et une période de grâce de 16 ans et une échéance de 40 pour la dette APD.

(3) fin 09/2010 la dette du Togo vis-à-vis du club de Paris était de 639 millions de US\$; avec cette annulation totale (203+404)=607 millions de US\$, représente une réduction de 95%.

LES CHANTIERS DE LA RELANCE

Ou comment le Togo va se reconstruire en 2011

Le Togo a donc relevé le défi majeur que lui avait lancé la communauté internationale.

La « bonne gouvernance » a porté ses fruits. Désormais le Togo a réintégré la mondialisation avec de nouveaux moyens. Il peut poursuivre la refondation de ses institutions, la reconstruction de ses infrastructures, la relance de sa croissance et la réduction de la pauvreté.

Le Togo a des priorités opérationnelles. Après un an, leurs résultats sont concrets et encourageants. Le Togo a ouvert des dizaines de chantiers de réformes ou de reconstruction.

En un an force est de constater que le Togo bouge, qu'il change, qu'il avance. La bonne direction est prise avec un élan prometteur. Pour construire l'avenir !

LES POLITIQUES PRIORITAIRES SECTORIELLES

L'ÉDUCATION, UNE GRANDE CAUSE NATIONALE

Les dépenses publiques d'éducation ont progressé de plus de 10% de 2006 à 2009.

La politique conduite depuis 2009 va s'appuyer avec plus d'efficacité sur le **Plan Sectoriel de l'Éducation 2010-2020 (PSE)**, véritable outil de programmation. Cet accroissement des ressources consacrées à l'éducation a eu pour conséquence des résultats contrastés. Les principales évolutions constatées sont les suivantes abordées à la lumière des derniers plans et statistiques.

La situation dans l'enseignement primaire

Le taux de scolarisation global augmente ainsi que le taux d'accès des garçons et des filles au primaire.

	2006	2009
Taux brut d'accès au primaire, ensemble (%)	95	123
Taux brut d'accès au primaire, filles (%)	91	116
Taux d'achèvement du primaire, ensemble (%)	63	65
Taux d'achèvement du primaire, filles (%)	52	54

Pour le corps enseignant, l'évolution de ses effectifs dans le primaire marque une **nette progression, soit +12,7% sur un an de la rentrée 2008/2009 à la rentrée 2010/2011**, étant entendu que ce total comprend 547 enseignants des EDIL. Le rééquilibrage en faveur des trois régions de l'intérieur est particulièrement important (dont les Plateaux pour +26%).

Enseignants par région dans le primaire

	2008 - 2009 (1)	2009 - 2010 (2)	Enseignants recrutés	Evolution: (2) / (1)
GOLFE-LOME	6 060	6 562	502	8%
MARITIME	5 732	6 017	285	5%
PLATEAUX	6 272	8 152	1 880	30%
CENTRALE	3 414	3 851	437	13%
KARA	3 780	3 913	133	4%
SAVANES	2 895	3 217	322	11%
TOTAL	28 153	31 712	3 559	13%

Concernant les équipements scolaires, le nombre de salles de classes serait passé de 29 359 pour l'année 2008/2009 à 33 126 pour l'année 2009/2010. Soit une augmentation de 12,8% avec 3 767 classes nouvelles. Un programme prévoit l'ouverture de 601 classes en 2011 et 683 classes en 2012.

Les statistiques du progrès de l'Education Pour Tous

Nombre d'élèves par région dans l'enseignement primaire

	2008 - 2009 (1)	2009 - 2010 (2)	Nouvelles structures	Evolution: (2) / (1)
GOLFE-LOME	227 416	238 520	11 104	5%
MARITIME	240 490	256 826	16 336	7%
PLATEAUX	285 034	303 396	18 362	6%
CENTRALE	144 374	150 500	6 126	4%
KARA	155 684	165 670	9 986	6%
SAVANES	151 818	171 741	19 923	13%
TOTAL	1 204 816	1 286 653	81 837	7%

Nombre d'élèves par région dans l'enseignement secondaire

	2008 - 2009 (1)	2009 - 2010 (2)	Evolution de l'effectif	Evolution: (2) / (1)
GOLFE-LOME	84 953	84 045	-908	non validé
MARITIME	54 537	56 397	1 860	3%
PLATEAUX	72 306	77 088	4 782	7%
CENTRALE	40 131	42 874	2 743	7%
KARA	44 072	46 999	2 927	7%
SAVANES	30 870	32 700	1 830	6%
TOTAL	326 869	340 103	13 234	4%

Les efforts accomplis semblent conséquents dans le secondaire, avec des évolutions significatives entre la rentrée 2009 et la rentrée 2010: **Le nombre d'élèves du secondaire augmente de 4%.**

Il passerait de 326 869 à 340 103 avec une progression cinq fois plus forte pour les filles que pour les garçons, et un taux d'échec plus faible pour les filles.

Nombre d'enseignants par région dans l'enseignement secondaire

	2008 - 2009 (1)	2009 - 2010 (2)	Nouveaux enseignants mobilisés/communautés	Evolution: (2) / (1)
GOLFE-LOME	2 622	2 512	-110	non validé
MARITIME	1 081	1 694	613	57%
PLATEAUX	1 698	2 106	408	24%
CENTRALE	988	1 129	141	14%
KARA	951	1 094	143	15%
SAVANES	577	650	73	13%
TOTAL	7 917	9 185	1 268	16%

Le nombre d'enseignants du secondaire augmente de 16%.

Nombre d'écoles par région dans l'enseignement secondaire

	2008 - 2009 (1)	2009 - 2010 (2)	Nouvelles structures	Evolution: (2) / (1)
GOLFE-LOME	239	215	-24	non validé
MARITIME	217	234	17	8%
PLATEAUX	279	303	24	9%
CENTRALE	111	137	26	23%
KARA	127	139	12	9%
SAVANES	73	72	-1	-1%
TOTAL	1 046	1 100	54	5%

Le nombre d'écoles augmente de 5,1%, il passe de 1 046 à 1 100.

Nombre de salles de classe par région dans l'enseignement secondaire

	2008 - 2009 (1)	2009 - 2010 (2)	Nouveaux enseignants mobilisés/communautés	Evolution: (2) / (1)
GOLFE-LOME	1 287	1 608	321	25%
MARITIME	1 185	1 284	99	8%
PLATEAUX	1 273	1 639	363	29%
CENTRALE	534	803	269	50%
KARA	645	816	171	27%
SAVANES	382	494	112	29%
TOTAL	5 306	6 641	1 335	25%

(Source: MEPSA 09/09-10/10)

Le nombre de classes augmente de 25%, le nombre de classes est estimé à 1 335.

Ces chiffres globaux sont plutôt satisfaisants, un examen plus fin des statistiques produites par le MEPSA indique que la situation, surtout dans le secondaire, **évolue davantage sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Globalement les effectifs par classe sont très élevés et leur baisse sera justement un objectif pour les années à venir.**

► **Les objectifs concrets de l'enseignement technique et de la formation professionnelle**

La refonte du dispositif de l'enseignement technique et de la formation professionnelle passe par une série de réformes et la mise en œuvre d'une carte de cet enseignement au plan national. L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la formation professionnelle d'insertion est capitale et doit être conduite simultanément avec les mesures relatives à la définition des normes minimales d'équipement des centres de formation et la rédaction de la charte de partenariat public/privé.

Le Ministère a engagé un programme de travail avec les organisations patronales pour élaborer un programme de formations adéquat et en rapport avec les emplois possibles. Former des apprentis ou de la maîtrise qui corresponde à des emplois qualifiés voilà un objectif clair ! Protéger les apprenants dans leur apprentissage est également un programme engagé par le Ministère.

► Les défis de l'enseignement supérieur

Les universités de Lomé et de Kara accueillent à cette rentrée 2010-2011 près de **64 000 étudiants dont 12 000 nouveaux sur les 16 663 admis au BAC cette année**. Les étudiants anciens comme nouveaux doivent redoubler d'ardeur au travail et mieux construire leurs parcours en intelligence avec les exigences du système LMD dont la réforme s'applique.

Le gouvernement se préoccupe d'accompagner leurs efforts en leur assurant un cadre d'étude adéquat et des conditions de vie améliorées.

A l'université de Lomé, l'amphi de 1 500 places nouvellement construit, a été réceptionné.

Les études techniques sont très avancées pour la construction d'un **bloc polyvalent** avec des salles de travaux dirigés, et des salles d'examens de 2 250 places.

L'éclairage des principales artères du campus Nord et la clôture du campus entamée se poursuivent. L'équipement en mobilier des **blocs pédagogiques et administratifs** a été effectif cette année.

A l'université de Kara, le restaurant universitaire avec l'équipement nécessaire fonctionnera au deuxième trimestre de l'année 2011. Un **cyber café** en cours d'équipement sera ouvert au profit des étudiants. L'acquisition de **nouveaux bus** sera effective dans les prochains mois.

Sur le site de Pya, le bloc administratif sera bientôt réceptionné. Les travaux de construction de **l'amphi de 500 places** de la Faculté des Sciences et Technologies (FaST) seront terminés en 2011 suivis de la construction d'un **bloc pédagogique polyvalent de 2 250 places**. L'ouverture des voies d'accès au bloc administratif et pédagogique de l'université sera réalisée et les travaux de branchement d'eau des blocs administratif et pédagogique interviendront bientôt. Somme toute, le déménagement de l'université de Kara au site de Pya se fera progressivement à partir de 2011.

Dans les plans du Ministère en 2011, il y a aussi la normalisation de l'enseignement supérieur privé qui doit offrir des garanties de qualité pédagogique conforme au niveau attendu, pour la mise en conformité et l'optimisation de la ressource d'enseignants. On est encore loin des normes de l'Unesco qui voudrait que le Togo ait un enseignant pour trente étudiants.

A l'heure de la mondialisation, le Togo ne peut donc faire l'économie de restructurer son enseignement supérieur pour **disposer de capacités scientifiques et technologiques** lui permettant de faire face à la logique de globalisation actuelle. Ne pas tenir compte de cette donnée fondamentale conduirait irrésistiblement à la fracture technologique, synonyme, à brève échéance, d'une aggravation du sous-développement.

Ces contraintes internationales ont nécessité de l'Etat togolais une attention particulière à l'enseignement supérieur et à la recherche orientée vers le développement socio-économique.

Cette année 2010, en termes d'aides, les sommes de 4,5 milliards de FCFA aux étudiants togolais résidant sur le territoire et 265 millions de FCFA aux étudiants togolais à l'étranger ont été déployées.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le PSE: Plan Sectoriel de l'Éducation 2010-2020

Ce plan sectoriel 2010-2020 (PSE) devrait être un outil performant pour accroître au cours de la prochaine décennie l'efficacité de la politique de développement de l'enseignement primaire. L'élaboration de ce plan a fait l'objet d'un processus de concertation. L'élaboration du PSE a en effet associé, dès la phase de préparation du projet, l'ensemble des partenaires (État, UNICEF, BM, AFD, UE, ONG...). Après une analyse objective des résultats antérieurs et des contraintes existantes, le travail a consisté à réaliser un diagnostic approfondi des situations réelles notamment du terrain. A cet effet, le PSE s'est appuyé sur la mise en place d'une Unité de Coordination des projets au sein du MEPSA, mutualisant les ressources humaines, utilisant les mêmes procédures et outils, renforçant les capacités nationales en vue de futurs concours, etc.

Un état des lieux des compétences a été dressé; il a servi ensuite à l'élaboration d'un programme de renforcement, incluant des indicateurs d'avancement. Un important travail de rationalisation et de simplification des procédures a été entrepris:

- l'affectation et la gestion par les Directeurs d'École de ressources financières versées sur un compte par projet, abondé en fonction des dépenses justifiées, avec parallèlement la mise en place d'un dispositif de contrôle rigoureux.

- la rationalisation des coûts unitaires de construction d'une salle de classe et annexes qui ont été prédéfinis sur la base des expériences passées, avec la production de plans types; rationalisation des manuels scolaires; des marchés passés localement suivant les procédures en vigueur, etc.

Le PSE comporte des engagements financiers qui normalement couvrent l'ensemble des besoins du programme et qui seront les suivants pour la période 2010-2012. L'effort financier sera concentré sur trois volets:

la construction et l'équipement de locaux (salles de classe, latrines, points d'eau); la qualité de la formation initiale et continue des enseignants (écoles normales d'instituteurs), manuels; le renforcement institutionnel en particulier par la formation des communautés et des agents locaux du Ministère (Comités des gestions des Écoles, transfert de compétences en direction des personnels centraux et régionaux du MEPSA).

<i>En milliards de FCFA</i>	Ensemble Primaire + Secondaire	Enseignement Primaire
Financement Etat	38	17
Partenaires	2,25	1,8
Fonds catalytique	3,35	3,3
Total du programme	54	26

L'EAU, UNE PRIORITE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Pour la population, l'accès à l'eau potable est la priorité n°1 ou n°2 en balance avec la santé! A choisir entre investir dans une école ou dans un forage, la population choisira toujours l'eau. Selon le Ministre en charge de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise: « **Réduire la pauvreté commence par la réduction de la pénibilité d'accès à l'eau** ».

Ce ministère dispose aujourd'hui d'un ensemble de moyens qui lui permet de mieux répondre à cette priorité.

► Des ressources en moyens humains

Les effectifs permanents du ministère comprennent le personnel au sein de l'unité centrale à Lomé et dans chacune des cinq régions. **Les 220 agents se répartissent en 80 agents au siège du ministère et 140 agents dans les cinq régions.**

Catégorie	cadres	agents d'exécution	agents permanents	total
DGEA (eau)	6	6	15	27
BM: brigade mobile	3	2	12	17
DA: direction assainissement	5	2	8	15
DAEP: appui en eau potable	4		2	6
DHV: hydraulique villageoise	6		2	8
DPGRE: planification	4	1	2	7
sous/total 1	28	11	41	80
DREA Maritime	4	4	16	24
DGEA Plateaux	4	5	27	36
DGEA Centrale	2	6	23	31
DGEA Kara	3	3	15	21
DGEA Savanes	3	4	21	28
sous/total 2	16	22	102	140
Total	44	33	143	220

(Source: Secrétariat général du Ministère)

► Un nouveau cadre juridique avec le Code de l'eau porté par la loi N° 2010-004, votée le 8 juin 2010

Cette loi fait actuellement l'objet d'un plan de communication du gouvernement auprès des différents acteurs économiques et sociaux et des médias. C'est une importante avancée institutionnelle, avec notamment **les règles et les principes fondamentaux applicables à la répartition, à la protection et à la gestion des ressources en eau.**

L'adoption de ce code est un acquis important pour le Togo, en particulier dans ses relations avec les instances mondiales de l'eau et ses partenaires du développement.

► Une meilleure connaissance de la ressource en eau

Le ministère commence à avoir une bonne connaissance de ses ressources en eau et plus particulièrement des bassins susceptibles de répondre aux besoins d'alimentation en zone rurale.

De fait, le Togo n'a pas de problèmes de ressources en eau: ses réserves sont de 9 000 milliards de m³ en eau souterraine et de 12 000 milliards de m³ en eau de surface.

► Un outil de gestion opérationnelle de la ressource en eau

Avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Togo est en train de **mettre en place le réseau GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau).**

Ainsi, à terme, le Togo sera en mesure, grâce à l'installation d'un réseau de piézomètres gérés par un nouveau logiciel, **de connaître et de suivre le niveau des nappes, pour prévenir les inondations, et surtout pour gérer ses ressources en eau afin de permettre en particulier aux agriculteurs de développer des cultures de contre-saison** qui s'alimenteraient sur des retenues d'eau construites à cet effet.

► Des dispositifs d'alimentation en eau adaptés aux différentes zones

Ils sont au nombre de trois:

→ pour les **mini-adductions d'eau** (forages à grand débit pouvant alimenter plusieurs bornes fontaines), il faut retenir les équivalences suivantes: une mini-adduction d'eau alimente 10 bornes fontaines, soit 20 équivalents points d'eau; 1 borne fontaine = 2 équivalents point d'eau; chaque équivalent point d'eau alimente environ 250 personnes dans un rayon de 500 mètres. Ainsi, une mini-adduction d'eau alimente au plus 5 000 personnes (cas des villes importantes).

→ pour les **points d'eau autonomes**, leur débit est inférieur ou égal à 5 m³ (un petit château d'eau avec des rampes de robinet) et 4 équivalents point d'eau alimentent 1 000 personnes.

→ pour les **forages équipés de pompes à motricité humaine**, l'unité de base est le point d'eau qui alimente 250 personnes.

Tous ces équipements sont gérés par un **comité de gestion qui engage le plus souvent une fontainière chargée d'ouvrir l'accès à l'eau tant d'heures par jour, de faire payer l'eau**, soit actuellement 5 FCFA pour un seau de 10/12 litres.

Les recettes du point d'eau permettent de rémunérer la fontainière, d'entretenir le point d'eau et de financer un artisan capable de réparer la pompe etc. La Direction Générale de l'Eau (DGE) voudrait bien coordonner les actions conduites par les ONG qui agissent trop souvent de façon indépendante; en effet lors de problèmes (qualité des forages, entretien, etc.) c'est vers la DGE que les populations se retournent...

► La TOGOLAISE des EAUX, un outil opérationnel

La Togolaise des Eaux a été restructurée pour donner naissance à deux entités:

- une **société de patrimoine** réalisant les infrastructures de stockage, de traitement et de desserte en eau et
- une **société d'exploitation** assurant la gestion des équipements et de l'alimentation en eau.

La Togolaise des Eaux travaille actuellement avec la Banque Mondiale. Elle fait d'importants travaux sur la ville de Lomé dont un programme de 15 nouvelles mini-adductions et mène actuellement des études de faisabilité d'approvisionnement en eau dans cinq Préfectures.

CE QU'IL FAUT RETENIR

L'objectif prévu par le Plan d'action du secteur pour 2015 est de permettre à 65% de la population rurale d'avoir accès à l'eau potable. Actuellement, ce pourcentage s'établit autour de 35%.

Pour apprécier la mise en œuvre opérationnelle de la politique de l'eau, il faut se référer au nombre des nouveaux points d'eau et des points d'eau anciens réhabilités. Le Président a été très attentif aux avancées dans ce secteur et il n'a pas hésité à promouvoir lui-même des programmes d'urgence qui viennent abonder ceux inscrits dans le Plan d'action du secteur établi jusqu'en 2015, approuvé par le Gouvernement. Ainsi en 2010, un programme d'urgence a permis l'adduction d'eau dans trois hôpitaux: Tandjaré (Savanes), Abondé (Blitta) et Tao (Plateaux).

La mise en œuvre de ce plan d'action sectoriel a permis d'atteindre des résultats très significatifs (source: Direction Générale de l'Eau et de l'Assainissement - DGEA). En effet, la DGE estimait que fin 2008, le nombre de points d'eau s'élevait pour l'ensemble du territoire à 5 500 points d'eau. **L'action s'est poursuivie en 2009-2010, avec un bilan particulièrement encourageant puisque sur cette période, plus de 1 327 équipements d'alimentation en eau ont été créés** (997 forages à motricité humaine, 3 mini AEP) et réhabilités (317 forages à motricité humaine, 7 mini AEP et 3 systèmes d'adduction d'eau potable) alimentant en eau plus de 381 000 personnes.

La Coopération française a engagé la réalisation de 200 nouveaux forages à motricité humaine (100 dans la région Centrale et 100 dans la région de Kara) et la Coopération japonaise, quant à elle, s'est engagée pour 2012 dans un programme de 50 réhabilitations dans la région Maritime, 100 nouveaux forages dans les Savanes et 10 mini-adductions.

Le programme mis en œuvre atteint 16 178 millions de FCFA dont 9 378 millions de FCFA de dons (soit 58%) et 6 800 millions de FCFA de prêts. Remarquons que ce bilan révèle un réel rééquilibrage vers deux régions: les Savanes et la Kara.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les résultats obtenus depuis 3 ans peuvent être appréciés comme très positifs et expriment une véritable dynamique. Le ministère bénéficie du soutien affirmé de nombreux bailleurs de fonds tant pour l'approvisionnement en eau potable que pour l'assainissement, notamment la BAD, le fonds saoudien, l'UE, l'AFD, la BOAD, la Coopération japonaise (nouveau venu dans le secteur de l'eau) et la Coopération chinoise. La Direction Générale des Eaux est une administration solide, disposant d'une réelle crédibilité qui rassure les partenaires du développement.

LA SANTE, UNE OBLIGATION DE RESULTATS

La politique de la santé continue à se mettre en œuvre dans le respect des priorités inscrites dans le Plan National de Développement Sanitaire 2009/2013 (PNDS).

Ce programme n'a pas été actualisé, et c'est « le cadre de référence » des évaluations récentes conduites en interne qui préconise des inflexions progressives afin de remédier à des dysfonctionnements importants dus à l'insuffisance générale - en effectifs et en compétences - des personnels à tous les niveaux des structures de soins et de santé mais aussi dans les services de gestion du système de santé lui-même.

Il n'est pas étonnant que face à cette situation qui handicape fortement la mise en œuvre du PNDS, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président, soit conduit à déclencher des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP).

Les moyens humains augmentent

Par rapport à l'an dernier, le nombre total des agents serait passé de 8 064 personnes à 12 087 (non compris les personnels du niveau central dont les effectifs s'élèveraient à 789 personnes). L'objectif est aussi, à court terme, d'augmenter le niveau de qualification.

REPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE ET PAR REGION EN 2010 (1) HORS NIVEAU CENTRAL							2010	2008	
CATEGORIES	LOMÉ COMMUNE	MARITIME	PLATEAUX	CENTRALE	KARA	SAVANES	TOTAL	(2)	NIVEAU CENTRAL
MEDICALE	617	79	53	23	38	20	830	329	63
PARAMEDICALE ET TECHNIQUE	2040	1245	1125	640	947	542	6539	5135	336
ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN	1672	627	796	544	668	391	4698	2600	390
TOTAL	4329	1951	1974	1207	1653	953	12067	8064	789
RÉPARTITION EN %	36%	16%	16%	10%	14%	8%	100		
% DE LA POPULATION PAR REGION	19,9	21	23	10,3	13,3	12,5	-		

(Sources: 1- données du Ministère de la santé; 2 - PNDS)

Le nombre des diplômés sortis du système de formation de santé s'élèverait en 2009 à 381 personnes toutes formations confondues (pour 261 en 2007).

Le personnel médical qui fait le plus défaut concerne les chirurgiens gynécologiques et les sages femmes accoucheuses.

Il faut renforcer ces domaines et ces questions de formation, comme de recrutement pour être cohérent avec la stratégie de protection de la mère et de l'enfant.

NOMBRE DES DIPLOMES PAR STRUCTURES DE FORMATION						
Instituts	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL
ENSF Lomé	26	34	34	61	47	202
ENAM Lomé						0
ENSF Kara						0
ENAM Kara						0
ESTBA	11	21	11	20		63
EAM	66	94	86	104	135	485
ENAS Sokodé	64	58	50	98	107	377
CFSP Lomé	18	14	7	9	17	65
FSS	82	85	73	59	75	374
TOTAL	267	306	261	351	381	1566

(Source: rapport analyse de la performance du système de santé draft 1 - 26 NOVEMBRE 2010)

Une école de formation d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes a ouvert ses portes en octobre 2009 à Kara, permettant à 80 personnes par promotion (réparties en 50 places pour les auxiliaires médicaux et 30 places pour les sages-femmes) de bénéficier d'une formation de 3 ans, sous condition d'être titulaire d'un BAC.

Une réforme donne plus d'autonomie dans leur gestion courante à ces établissements.

Il en est de même pour **la création à Sokodé de l'École Nationale des Aides Sanitaires (ENAS), qui permet chaque année à 50 personnes** de bénéficier d'une formation de 3 ans, sous condition d'être titulaire du BEPC.

Dans ce domaine l'effort de rééquilibrage au profit des régions de l'intérieur est nettement visible, comme le démontre les chiffres récapitulés dans les tableaux ci-après.

► Equipements, 789 structures sanitaires

REPARTITION DES STRUCTURES SANITAIRES PAR REGION							
	LOMÉ COMMUNE	MARITIME	PLATEAUX	CENTRALE	KARA	SAVANES	TOTAL
CHU (Centre Hospitalier Universitaire)	2	0	0	0	1	0	3
CHR (Centre Hospitalier Régionale)	1	1	1	1	1	1	6
HOPITAL SPECIALISE	0	1	1	0	0	0	2
HOPITAL DE DISTRICT	1	4	8	3	6	3	25
HOPITAL PRIVE CONFESSIONNEL	0	2	4	1	0	1	8
USP (Unité de Soins Périphérique)	5	104	133	75	96	57	470
CMS (Centre Médico-Social) et cabinet médical privé	140	35	33	11	23	9	251
PMI (Protection Maternelle et Infantile)	0	0	11	1	8	4	24
Ensemble selon les normes	149	147	191	92	135	75	789
Répartition en % par région	19%	19%	24%	12%	17%	10%	100%

(Source: rapport analyse de la performance du système de santé draft 1 - 26 NOVEMBRE 2010)

La remise à niveau des plateaux techniques du CHU et des CHR se poursuit mais les programmes d'investissements connaissent des retards dans leur réalisation.

► Des objectifs planifiés

Le tableau ci-dessous présente le bilan des structures sanitaires construites ou réhabilitées depuis 2005 jusqu'au programme prévu pour 2011.

CONSOLIDATION 2005/2011							
REGION	USP	CMS	CHP	CHR/CHU/HP	Autres (polyclinique, DRS)	Total	% par région
SAVANES	22	5	6	3	5	41	24%
KARA	24	11	14	4	3	56	33%
CENTRALE	9	3	7	1	1	21	12%
PLATEAUX	23	4	5	3	2	37	21%
MARITIME	1	5	5	4	2	17	10%
TOTAL	79	28	37	15	13	172	100%

▶ Les campagnes de vaccination et les actions de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles avancent à un rythme soutenu

Des avancées notables sont à mettre en valeur, telles que:

- **Eradication** de la poliomyélite
- **Poursuite de la distribution de vitamine A et le déparasitage à l'Albendazole** pour une tranche d'enfants de 6 à 59 mois qui a concerné 1 100 000 enfants
- **Campagne de vaccination contre la rougeole** qui vient de se terminer (novembre 2010). Elle a touché 887 000 enfants soit au moins 85% de la population concernée
- **Campagne de lutte contre le sida**. Dans ce cadre, le Togo a engagé depuis 2007 des actions significatives: 16 000 patients sont traités chaque année aux Anti-Retro-Viraux. Rappelons aussi que 60 sites sont consacrés à la PME (Transmission mère-enfants).
- **Campagne de lutte contre le paludisme**. Au Togo toutes les femmes enceintes reçoivent gratuitement une moustiquaire imprégnée.

- **Campagne de gratuité de la Césarienne** (engagement à confirmer en 2011) pour mieux la traiter dans les hôpitaux et la maternité.

▶ L'accès aux médicaments et leur distribution

Une réforme et une **restructuration de la CAMEG** sont engagées ainsi que **la création d'une Agence Nationale du Médicament**.

L'accès aux médicaments doit être facilité et sécurisé. Cela s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Dans le cadre du Programme d'Action Prioritaire (PAP), l'année 2010 serait notamment marquée par l'avancement, voire pour certains l'achèvement, des travaux et des équipements des 3 CHU et des 6 CHR.

L'AGRICULTURE, UN PATRIMOINE NATIONAL

L'Agriculture est donc l'une des politiques prioritaires du Togo, car les activités agricoles et rurales concernent directement

- **1 500 000 producteurs qui cultivent...**
- **45 000 hectares**
- **et font vivre 70% de la population du pays!**

L'évolution de ce secteur, qui représenterait **plus de 44 % du PIB du Togo (statistique BM)** est donc déterminante pour l'amélioration de la vie quotidienne des Togolais et tout autant pour les habitants du monde rural que pour ceux des villes et plus spécifiquement de Lomé.

Dés lors, l'État et les partenaires du développement s'impliquent très fortement dans ce secteur. Cette implication est d'autant plus forte que l'agriculture a été durement frappée par les conséquences des pluies abondantes intervenues en 2008. On se souvient que plus de 10 000 hectares de terres agricoles avaient été inondées.

Les inondations dévastatrices conjuguées avec l'augmentation des prix du pétrole avaient provoquées une flambée des prix des denrées alimentaires.

Le Togo avait bénéficié pour faire face à cette situation catastrophique, de programmes financiers d'urgence (JEMOA, BOAD, BAD, BID etc.) centrés avant tout sur la production vivrière.

Par ailleurs, cela avait aussi eu des répercussions lourdes sur **les productions de rente, déjà durement atteintes par la crise des années 90 avec pour conséquence de fortes diminutions des recettes d'exportations du fait de la baisse de la production cotonnière** (alors que les cours du coton n'avaient jamais été aussi favorables qu'en cette fin d'année 2010: plus de 140 cents/lb au plus haut) et **de la stagnation des productions de café et de cacao.**

Les moyens du ministère ont fortement progressé

En effet, cet important ministère s'est **récemment réorganisé** notamment autour de:

- directions techniques centrales,
- d'une direction administrative et financière,
- d'une direction des ressources humaines, et
- de cinq directions régionales (direction d'intervention en gestion autonome).

En 2010, le Ministère compte 2 295 personnes (dont de nombreux agents contractuels), soit une augmentation de 8% du nombre de ses agents par rapport à 2009.

Le ministère est responsable du suivi de nombreuses structures spécifiques et exerce sur elles sa tutelle. Citons les plus importantes :

- la **NSCT** (Nouvelle Société Cotonnière du Togo ayant remplacé la SOTOCO),
- la **CAGIA** (Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles),
- l'**ANSAT** (Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo),
- l'**ITRA** (Institut Togolais de Recherche Agronomique),
- l'**ICAT** (Institut de Conseil et d'Appui Technique).

Les crédits consacrés à l'agriculture représentent une part importante du budget de l'État togolais. **Ces crédits ont beaucoup progressé depuis 2008, la baisse prévue en 2011 étant la conséquence du niveau élevé des crédits en 2010 du fait de reports importants de crédits de 2009 sur 2010.**

► Les productions vivrières

Les trois dernières campagnes agricoles (2008 à 2011) ont donné de bons résultats avec des excédents pour les céréales (maïs, riz et sorgho) et pour les tubercules. La fourniture des engrais et des semences de maïs a contribué largement à cette évolution favorable des productions.

En effet, les engrais sont toujours subventionnés, sauf pour la filière coton. Pour les dernières campagnes, **32 000 tonnes ont été subventionnées à 52%**. Ainsi le sac de 50 kg d'engrais acheté 22 000 FCFA est revendu aux producteurs 10 600 FCFA.

Pour le riz, la demande étant de plus en plus forte (comme un peu partout dans le monde), les prix sont de plus en plus élevés.

Le Gouvernement veut donc lancer la réhabilitation d'anciennes rizières et en créer de nouvelles dans des zones exploitées auparavant par les Chinois (2 projets existent: un de 660 ha et un autre de 250 ha).

Le Ministère a aussi lancé et appuyé la culture de l'ananas et de l'anacardier (noix de cajou). Mais ces actions demeurent trop parcellaires et doivent être mieux encadrées.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ces bonnes campagnes ont permis au Gouvernement de constituer des stocks de sécurité par l'intermédiaire de l'ANSAT (Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire) dont la vocation est la régulation des prix des denrées alimentaires de première nécessité (maïs, riz, sorgho, haricots et gari). La régulation, dont l'objectif prioritaire est de permettre aux producteurs de commercialiser leur propre production à des prix rémunérateurs, intervient pour empêcher une hausse ou une baisse excessive des prix.

A titre d'exemple, en période d'abondance, quand les prix sont trop bas, l'ANSAT intervient pour relever les prix aux producteurs en lançant une campagne d'achat des produits vivriers, ce qui permet aux paysans d'amortir leurs charges et d'avoir un minimum de revenus. A l'inverse, en période de flambée exagérée des prix, l'ANSAT intervient généralement sur la période de mai à septembre en puisant sur ses stocks pour mettre des produits sur le marché, ce qui a pour effet de limiter la tendance à la hausse des denrées de base pour les populations urbaines.

Dans cette démarche, le Gouvernement veille à ne prélever qu'une petite partie de la production totale céréalière, de l'ordre de 10 000 à 15 000 tonnes sur la production totale afin de constituer un stock de réserve lui permettant d'intervenir sur le marché si nécessaire. L'ANSAT permet ainsi d'acheter les récoltes des producteurs à des prix attractifs: par exemple, elle achète le sac de maïs de 100kg à 18 000 FCFA contre un prix de vente sur le marché libre situé entre 12 000 FCFA et 14 000 FCFA.

Les résultats obtenus par l'ANSAT sont probants :

- **campagne 2008/2009** : stock de 32 000 tonnes de céréales sur une production totale de 650 000 tonnes;
- **campagne 2009/2010** : stock de 90 000 tonnes de céréales sur une production totale de 750 000 tonnes;
- **campagne 2010/2011** : stock de 64 000 tonnes (les pluies n'ont pas été assez abondantes en début de campagne engendrant une baisse de la production).

► L'élevage et la pêche

L'élevage est également une activité rurale importante puisque **la population des éleveurs est estimée en 2009 à 1 250 000 personnes.**

L'élevage du gros bétail est localisé essentiellement dans le nord du pays. Il y a aussi une production de volailles avec la présence d'une **aviculture moderne dans la région sud** du pays. Les gains de production proviennent d'une amélioration de la santé animale.

Le MAEP dispose d'une direction spécifique de la Pêche. Il est ainsi en mesure de conduire des actions plus affinées et menées sur le terrain par lui-même: développement de la pisciculture, construction et aménagement des étangs et distribution d'alvins. Il contribue également au développement de la pêche maritime en mettant l'accent sur les équipements et le matériel de pêche, la transformation et le conditionnement.

Ce qu'il faut retenir

L'élevage contribuerait pour 13,4% du PIBA et le taux de couverture des besoins du pays se situerait à 64%.
La pêche, quant à elle, contribue pour **3,6% au PIBA.**

► Les cultures de rente

→ **La filière coton:** La production qui s'était effondrée en 2009/2010 est repartie à la hausse cette année, avec un objectif inscrit dans le PNIASA de 75 000 tonnes en 2015.

Campagnes	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Tonnes de Coton graine	41 000	27 500	Attendu 45 000

Cette évolution de la production **handicape non seulement la NSCT** (et a une influence sur les recettes de l'État) mais aussi la société **NIOTO**, qui produit de l'huile de coton dans une usine très performante (installée au delà du port de Lomé), dont les productions sont certifiées ISO 9000.

Par conséquent, le ministère a pour objectif une remontée de la production cotonnière, en particulier du très bon coton graine produit notamment dans la région des Savanes et très recherché sur le marché international.

► Des raisons d'être optimistes

→ **la détermination du prix d'achat du coton graine aux producteurs repose maintenant sur un mécanisme transparent** qui associe producteurs et ministère. Auparavant, l'opacité de la formation du prix constituait un frein évident pour le développement de cette spéculation;

→ **un prix attractif de 185 FCFA/kg de coton graine** (le prix est passé de 165 FCFA/ kg de coton graine pour la campagne 2009/2010 à 175 FCFA/kg pour la campagne 2010/2011, plus 10 FCFA/kg de ristourne suite à l'envolée des cours de la coton fibre, jusqu'à 140 cents/lb;

→ **un travail en profondeur avec les groupements de producteurs** a été conduit afin notamment d'éliminer si on peut dire les « brebis galeuses » qui déconsidéraient le travail de qualité effectué par les producteurs sérieux;

→ **l'apurement de la dette ancienne de la SOTOCO et les nouvelles modalités de paiement des producteurs.** En effet, ce paiement intervient au plus tard 2 à 3 semaines après l'enlèvement du coton graine sur les zones de stockage, ce qui permet de redonner confiance aux producteurs car ils disposent dorénavant de liquidités dans des moindres délais;

→ **la vérité des prix pour la fourniture des engrais et des semences.**

Le ministère procède actuellement à un **état des lieux des usines d'égrenage de Dapaong et de Blitta.** Elles doivent être reprises à terme par la NSCT lorsque la privatisation des banques sera effective.

La BIA Togo détient dans son portefeuille ces deux usines, dont celle de Dapaong qui est située en pleine zone de production des Savanes.

→ **La filière café:** La production dans la zone de Kpalimé « stagne » à 4 500 tonnes/an. Comme l'an dernier, le Ministère est confronté à de sérieuses difficultés pour « fédérer » l'ensemble des producteurs dans une seule fédération à laquelle seuls 30% des producteurs adhèrent actuellement. Les autres producteurs vendent leurs produits à des exportateurs ponctuels, la production « fuyant » ainsi vers les pays voisins...

→ **La filière cacao:** La production atteint en moyenne 6 000 tonnes/an. Comme pour le café, la relance de la production exige de lourds investissements humains, techniques et financiers car les handicaps sont lourds:

- faiblesse de l'encadrement des producteurs;
- disparition de la couverture végétale (dégradation rapide des sols);
- maladies virales qui se traduisent par une diminution des rendements.

Le ministère sait qu'il faudra procéder au renouvellement des plantations, s'il veut que cette filière « prometteuse » soit réellement relancée.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Une étude réalisée sur un financement de la Banque Mondiale, vient de donner ses conclusions.

Une relance de ces deux filières pourrait atteindre en 2015, 26 000 tonnes de café/an et 14 000 tonnes de cacao/an.

▶ Des outils de planification et de programmation

Le Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire 2010-2015 (PNIASA), appuyé et financé par le Fonds d'Investissement pour le Développement Agricole (FIDA) a été finalisé au mois de Juin 2010.

C'est le programme de référence dont les grands objectifs s'intègrent dans le pilier II du DSRP-C. Le suivi de sa mise en œuvre sera assuré par un Comité Interministériel de Pilotage Stratégique (CIPS) présidé par le Ministre de l'Agriculture.

Le coût total de ce programme est de 569,1 milliards de FCFA, avec :

- **une priorité, la promotion de la filière végétale**, dotée de 372,9 milliards de FCFA, soit 65% du programme et qui, couvre l'ensemble des spéculations de la production végétale, vivrière (maïs, riz, sorgho, les tubercules dont le manioc et l'igname, les légumineuses dont haricots, et soja) mais aussi les cultures de rente (coton, café, cacao);
- **un sous-programme, le Projet d'Appui aux Services Agricoles (PASA)** qui concerne trois cultures (maïs, riz et transformation du manioc) et qui permettra au FIDA d'apporter un soutien global aux producteurs, en particulier des appuis aux femmes et aux jeunes mais également une aide à la commercialisation des produits;
- **les autres filières sont aussi, bien dotées:** filières animales pour 38,6 milliards de FCFA soit 6,8% du programme; filière halieutique pour 17,4 milliards de FCFA soit 3,1% du programme;
- **les moyens du ministère** sont également soutenus, en particulier pour conduire les réformes **institutionnelles et assurer la coordination sectorielle** avec 86,9 milliards de FCFA soit 15,2% du programme.

CE QU'IL FAUT RETENIR

A ce jour, les premiers financements sont acquis pour un montant de 90,3 milliards de FCFA, soit 15,6% du programme, répartis entre l'État pour 26,1 milliards de FCFA et les bailleurs de fonds pour 64,2 milliards de FCFA (BM, BOAD, BADEA, BID, UE).

Pour conduire à bien ce projet, les bailleurs de fonds se sont réunis dans « une alliance », au sein de laquelle chacun essaie de parler d'une même voix (le FIDA est leader, BM, BOAD et la BIDC pour le volet pistes rurales).

Le Programme présidentiel attachait une grande importance à l'agriculture et au-delà à l'ensemble du monde rural, qui demeure un fondement de la société togolaise. Le forum national du paysan togolais qui fut lors de sa première édition un forum des « lamentations » est devenu lors de sa seconde édition un forum « des discussions », preuve que le monde agricole adhère et croit dans la politique conduite par l'État et qu'il est prêt à se mobiliser et à prendre ses responsabilités dans le développement du pays.

Une véritable déconcentration des politiques de proximité de l'État (les pistes rurales, les forages, les groupements de producteurs etc.) constituerait avec la mise en œuvre d'une décentralisation expérimentale via les CDR, un formidable levier pour aider encore plus à ce développement. La 3ème édition de ce forum qui s'est tenu en 2011, a été pour le Président une occasion privilégiée de lancer un tel mouvement.

DEVELOPPEMENT A LA BASE ET LUTTE CONTRE

LA PAUVRETE

Le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, des Jeunes et de l'Emploi des Jeunes est une particularité très intéressante de l'organisation du gouvernement du Togo. Ce ministère est structuré autour d'une administration compacte d'une quarantaine d'agents.

C'est un ministère de mission, à caractère interministériel, qui a vocation à animer et à impulser et non à gérer.

Voulu par le Président pour agir rapidement au bénéfice de la population togolaise, et singulièrement la population la plus défavorisée, en particulier en zone rurale, ce ministère de terrain initie et soutient des petits projets d'équipements locaux ou des actions de développement à la base, à travers une démarche qu'on peut qualifier de pédagogique et d'auto-formatrice.

► Les projets d'équipements

Les projets d'équipements, adaptés à la dimension rurale et relativement peu coûteux, sont décidés à partir d'une réflexion d'ensemble sorte de planification locale sur les besoins d'une petite zone géographique à l'échelle d'un village, puis conçus et réalisés avec une participation active des habitants. La plupart du temps cette participation est en nature sous forme de matériaux et main d'œuvre.

La population est ensuite chargée d'en assurer la gestion. Générateurs de travail, d'activités et d'échanges, ces projets responsabilisent et motivent la population.

► Les actions créatrices de revenus

Les actions créatrices de revenus, en particulier pour l'artisanat, sont orientées vers la promotion des métiers et la valorisation des produits locaux. Elles sont également conduites pour insérer les jeunes dans l'emploi.

Ce ministère travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs économiques du pays.

Pour agir le ministère bénéficie de financements de la Présidence, **il sollicite les autres ministères techniques (Education, Santé, Eau, Agriculture etc.), fait appel aux entreprises et à la société civile, mais aussi aux organismes de micro-crédit (les deux organismes les plus actifs sont les sociétés FUSEC et WAGES) et y associe souvent une ONG** qui assure l'encadrement du projet d'équipement ou de l'action.

Le ministère a conduit **depuis 3 ans toute une série de programmes qui ont permis d'aider une dizaine**

de milliers de personnes, sur des projets initiés pour 80% d'entre eux par des femmes, au travers de structures locales telles les Associations de Groupements Régionaux (AGR). Son action s'est principalement développée dans le monde rural, qui demeure solidaire et collectif. Par contre, son action en milieu urbain peine à se développer en raison notamment de la faiblesse des relais locaux et de l'absence de structures d'accompagnement.

► **Des programmes exemplaires**

Plusieurs programmes s'avèrent très représentatifs de l'action du ministère et leurs enseignements sont modélisables.

→ **insertion des jeunes artisans**: lancé à la fin de l'année, ce programme conduit dans 10 régions, consiste à faciliter (matériels et tutorat) l'installation de **600 jeunes** (dont 300 de la région de Lomé et Maritime) déjà formés à un des 5 métiers choisis (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, mécanique) mais qui ne peuvent pas l'exercer par manque de moyens;

→ **insertion de jeunes filles déscolarisées, à Dapaong** en les intégrant dans une activité de **transformation de la tomate**;

→ **plantes à racines et tubercules**, dans la région des Plateaux pour produire **36 000 tonnes de manioc** qui seront transformées par une entreprise chinoise (Banque Populaire et privés associés);

→ **vacances utiles citoyennes**, mobilisant des jeunes en zone rurale ou urbaine pour nettoyer les espaces publics; **ce programme initié à Lomé va être étendu à d'autres régions**;

→ **travaux à haute intensité de main d'œuvre**, pour **25 000 jeunes** qui vont réaliser des opérations de reboisement d'espaces communautaires;

→ **lancement de plateformes multifonctionnelles** (ensembles mécaniques et énergétiques polyvalents) dans **25 communes**, inspiré d'une réalisation du Burkina-Faso;

→ **Promotion du Volontariat National**, destiné à renforcer l'**employabilité des jeunes** par un mécanisme de mobilisation et de valorisation des ressources humaines disponibles.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Un fonctionnement expérimental

L'action du ministère sera prochainement reconnue et confortée par une loi qui portera création de « Comités de Développement à la Base » (CDB), associant la chefferie locale, la population en coopération avec les représentants locaux de l'État, et une Agence qui sera chargée de démultiplier et d'amplifier l'action du ministère.

Au-delà de ses retombées très positives et très bien ressenties par la population, l'action de ce ministère peut constituer une véritable plateforme d'expérimentation et de lancement pour une future politique de décentralisation.

Proximité, dialogue, partenariat, responsabilisation, mobilisation sont autant de mots qui trouvent leur réalisation dans cette politique de développement à la base, mais sont aussi les vecteurs de toute volonté décentralisatrice.

RECONSTRUIRE ET EQUIPER LE TOGO DE DEMAIN

ATTENTION CHANTIERS

Depuis la reprise en 2007 le pays est largement soutenu par les bailleurs de fonds dans son plan de réhabilitation et de construction d'infrastructures. Ces bailleurs de fonds sont notamment la Banque d'Investissement et de Développement de la Cedeao, la Banque Ouest-Africaine de Développement, le Programme des Nations-Unies pour le Développement, l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement. D'autres établissements financiers et des banques comme la BAD ou encore l'Exim Bank, banque chinoise, ont financé et soutenu des programmes de grands travaux et réhabilitation.

La totalité des financements engagés au Togo en matière d'infrastructures atteindrait la somme exceptionnelle de 1000 milliards de FCFA en quelques années, de 2009 à 2012.

Un réseau routier reconstruit

La réhabilitation des routes est devenue une priorité indispensable à la relance de l'économie, au développement des échanges vers l'arrière-pays comme à l'essor industriel, qui tous passent par là pour faciliter exportations et importations, convoyage de matières premières et d'équipements etc.

D'Est en Ouest, du Sud au Nord, le réseau routier nécessitait d'être reconstruit dans ses grands axes internationaux comme dans ses transversales régionales. Cet état très dégradé était devenu pénalisant pour le développement des échanges marchands, en contradiction avec la vocation affirmée du Port de Lomé d'occuper très vite une place de tout premier plan sur la côte Ouest africaine. Deux saisons exceptionnelles de pluies avaient aggravé l'état du réseau comme les ouvrages d'art en de nombreux passages obligés.

C'est pour cela que les ponts d'Amakpape, de Togblekope, et de Lilikope, détruits par des pluies diluviennes en 2008 ont été réhabilités. Leur reconstruction s'est finie en 2010 sur financement chinois à hauteur de 2,7 milliards de FCFA.

Sur l'axe Sud/Nord, les travaux spectaculaires de deux gros points noirs routiers, réputés internationalement comme « dangereux », préjudiciables aux transporteurs, au commerce régional, sont aussi en cours. C'est d'abord le **contournement de la faille d'Alédjo** au centre du pays. Le premier coup de pioche a été donné par le Président de la République Faure Gnassingbé, le 4 Février 2010. C'est aussi le **contournement de la zone des Monts Défalé** par une voie nouvelle en pente maîtrisée et praticable par les gros transporteurs internationaux avec un faible risque d'accident. Le Chef de l'Etat fin 2010 présidait aussi à l'ouverture de ce grand chantier. L'Etat togolais a obtenu un prêt de 80 milliards de FCFA de la banque chinoise Exim Bank pour ces deux grands chantiers routiers.

Un autre chantier routier « historique », le corridor international dans son tronçon togolais, est très avancé à Lomé. C'est la route reliant le poste frontière d'Aflao vers le Ghana au rond-point du Port autonome de Lomé. Ce tronçon routier s'étend sur 9,2km. Les travaux sont financés par la BOAD à hauteur de 5 milliards de FCFA.

A la fin des travaux, la route disposera d'une double voie de 9 mètres de large de chaque côté. A terme, elle rejoindra la frontière avec le Bénin, à Hillacondji. Cette route a déjà considérablement modifié la physionomie de la capitale.

Deux contournements de Lomé sont engagés dont l'un, le plus court, partirait du rond point du Port avec un échangeur routier à l'étude et au dossier financier en cours de montage.

Enfin, pour conclure sur le réseau routier, il ne faut pas négliger les tronçons régionaux de routes régionales comme **Cinkassé - Tandjoaré** ou encore **Dapaong - Pono**.

Il serait aussi dommage de passer sous silence la réhabilitation et la création d'un millier de km de pistes rurales, absolue nécessité pour désenclaver les villages de l'intérieur.

► **La réhabilitation du réseau urbain de Lomé**

A Lomé encore, le boulevard de l'Oti qui débouche sur les quartiers de Bê, Akodessewa et Adakpame est en pleine réhabilitation: 2,4 km de route à paver. Les travaux sont financés par la Banque Mondiale à hauteur de 660 millions de FCFA. **Une quinzaine de rues du centre ville complète la réhabilitation des marchés** finie en 2009. Les travaux, sont menés dans le cadre de la deuxième phase du projet de pavage des rues et d'assainissement dans la ville de Lomé, initiée par le gouvernement et financée en partie par la Banque Ouest Africaine de Développement. Enfin urgent et attendu de tout Lomé la réhabilitation complète du **boulevard circulaire**, chantier incontournable pour 18 mois au cœur même de la capitale. Une capitale réellement rénovée pour la replacer au rang de capitales africaines modernes digne des ambitions affichées du développement du Togo. En dehors de Lomé, dix autres villes sont concernées par le Plan d'Aménagement Urbain du Togo - P.A.U.T – et remettront leur réseau urbain à niveau.

Les efforts en matière d'infrastructures se poursuivent donc et s'intensifient en 2011, de manière à s'aligner sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté - DSRP - adopté par le Togo en 2008 et qui insiste sur l'objectif à atteindre sachant que les infrastructures constituent un préalable à la relance économique d'un pays.

➔ **ASSAINIR LES CENTRES URBAINS**

Les autorités d'une dizaine de villes du pays, dont Lomé, ont mis en œuvre un programme d'assainissement, le **P.A.U.T**, programme très engagé aujourd'hui sur l'ensemble du Territoire togolais.

A Lomé, Atakpamé, Notsé, Kpalimé, Sotouboua, Blitta, Sokodé, Bafilo, Niamtougou et Dapaong, des travaux de voirie et d'assainissement importants sont souvent déjà engagés.

A Lomé même, le Projet Environnement Urbain de Lomé, le **P.E.U.L**, est un programme qui a démarré début 2009, s'est amplifié en 2010 et va se poursuivre en 2011. C'est dans ce cadre, que des travaux de curage et de dragage de la lagune de Lomé ont été lancés. La création d'un nouveau lac est à l'ordre du jour.

Enfin le projet **P.A.Z.O.L** prévoit aussi le nettoyage et l'aménagement des abords de la lagune afin d'en faire à terme une zone aménagée et équipée. La construction d'une nouvelle voie de circulation transversale le long de la lagune est l'un de ces premiers chantiers rendus possibles après un assainissement spectaculaire.

de la lagune est l'un de ces premiers chantiers rendus possibles après un assainissement spectaculaire.

La régulation des eaux entre la lagune et la mer est prévue avec deux réseaux d'assainissements souterrains qui relieront deux exutoires, en cas d'inondations importantes. Les quartiers Est de Lomé seront désormais à l'abri de ces inondations catastrophiques que Lomé a connues.

Des travaux ont aussi été lancés pour assurer l'évacuation des eaux usées. **42 km de caniveaux ont été construits ou réhabilités pour les eaux usées**, ainsi que **8 km de caniveaux pour le drainage de l'eau de pluie**.

► Gérer les déchets

La gestion des décharges d'ordures est également un chantier en cours. 52 mini tracteurs ont été achetés en 2010 pour la collecte des ordures. C'est une initiative de l'Agence nationale de promotion, de garantie et de financement des PME/PMI et de l'Union Togolaise de Banques, avec l'appui de l'Agence Française de Développement.

D'un montant de 105 millions de milliards de FCFA, ce programme permet à 27 entreprises de pré-collecte d'assurer le ramassage des ordures à travers Lomé.

Innovation dans le système de gestion des ordures à Lomé: elles ne seront plus entreposées à même le sol, mais dans des containers pour ne pas polluer la nappe phréatique.

Au total ce sont environ 56 milliards de FCFA qui ont été investis dans les travaux d'assainissement réalisés au Togo et le même montant sera injecté dans des travaux à lancer en 2011.

► Faire de la Prévention

Une fois utilisée pour les besoins quotidiens, l'eau devient usée et peut polluer les sols. Ainsi pour éviter que les eaux propres et les eaux usées ne se mélangent, toute nouvelle installation de forage est normalement accompagnée de la construction de latrines. Une technique qui assure l'assainissement de l'eau alimentaire, en particulier dans les zones rurales.

Toujours à propos d'assainissement, il faut savoir que de nombreuses actions sont menées au Togo sur des équipements existants comme par exemple l'entretien du **barrage de Notsé et de sa station d'épuration**. Cette station permet de rendre l'eau du barrage potable. Elle est équipée de différents dispositifs qui extraient tous les éléments polluants contenus dans l'eau et grâce à ce système, les populations vivant près du barrage ont accès à de l'eau potable.

Enfin, de nombreux Togolais ont eu l'occasion de constater eux mêmes que les routes et les pistes rurales sont aujourd'hui aménagées en prévoyant dès le début du projet, dans le chantier routier, tous les équipements d'assainissements et d'évacuation des eaux: rigoles, fossés, caniveaux, exutoires, bassins, émissaires...

LES GRANDS EQUIPEMENTS MODERNES

Energie, vers l'autosuffisance

→ Entièrement financée par "ContourGlobal" pour un montant d'US \$ 192,4 millions, avec le concours financier de l'OPIC (Overseas private Investment Corporation), **la centrale produira 100 MW soit 780 millions KWh par an. Le Togo avance vers l'autosuffisance énergétique.** La centrale est constituée de six groupes moteurs diesel d'une puissance unitaire de 16,6 MW, utilisant aussi bien le gaz naturel que le gasoil ou le fuel lourd. En extension des capacités, elle utilisera principalement le gaz naturel en provenance du Nigéria et transporté vers le Ghana en desservant le Bénin et le Togo par le Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest construit par un consortium dirigé par Chevron et bénéficiant de financements internationaux. En attendant que cet approvisionnement soit effectif et continu, la centrale de Contour Global utilisera comme combustible du fuel lourd (HFO) répondant aux normes environnementales édictées par la Banque Mondiale. Contour Global est lié au gouvernement togolais par une convention de concession, d'une durée de 25 ans pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation de la Centrale Thermique de Lomé et avec la CEET par un contrat d'achat-vente pour la même période.

→ Concernant l'**électricité rurale**, un peu plus d'une vingtaine de villages dans les préfectures de Wawa, Danyi et d'Avé bénéficient, depuis quelques temps, de l'électricité et de l'éclairage public, grâce au projet d'électrification transfrontalière Togo-Ghana, dont la phase 1 vient d'être bouclée. Ce projet qui a reçu les appuis financiers à hauteur de 2,1 milliards de Fcfa, de l'Union Européenne, de la CEB, de l'ECG et de la CEET est subdivisé en plusieurs phases. La phase 1 a pris en compte au Togo 21 villages : dans la préfecture de Wawa (kpéta-béna, Mimpassem, Maflo, Akloa, Tomégbé, Anonoé, Badou, Wébé) ; dans la préfecture de Dayes (Sassanou, Bogu, Dzogbégan, Apéyébé, Elavagnon, Dalo, Wétropé) ; dans la préfecture de l'Avé (Batoumé, Youkoutikpota, Ablamé). Au total il a été construit dans ces localités, 63km de lignes moyenne tension de part et d'autre des deux frontières et 25km de lignes basse tension sur le territoire national. Dans chacune de ces localités un réseau d'éclairage public est mis en place avec au total 200 foyers lumineux. Rappelons que d'autres localités telles Nytoé, Zoukpé et Zolo avaient déjà fait l'objet de raccordement par ce même principe d'électrification transfrontalière.

→ Une **nouvelle société de distribution de gaz** est opérationnelle sur le territoire togolais. Il s'agit de SODIGAZ SA. Cette structure s'engage à accroître sa capacité de production en vue de répondre au besoin du marché. Le choix technologique de SODIGAZ consiste en un équipement modulaire et complet pouvant fonctionner en toute autonomie. Son unité de production est composée d'un circuit d'emplissage moderne à détection électronique, de dernière génération équipée de quatre machines d'emplissage des bouteilles de 12,5 kg (munies de robinet model français) et d'une machine pour les bouteilles de 6 kg au moins (munie de boîte à clapets).

La capacité moyenne des 4 machines à emplir est de 200 bouteilles par heure. En prenant en compte le facteur humain, SODIGAZ estime son rendement à une capacité globale de production entre 1 200 et 1 500 bouteilles par jour. Le système de stockage est composé de deux cuves dont chacune a une capacité de

55 mètres cube soit au total environ 60 tonnes de produit. Les cuves sont construites suivant les normes internationalement admises garantissant ainsi une sécurité parfaite du produit stocké. L'initiative de SODI-GAZ vient ainsi appuyer les actions du gouvernement qui visent à assurer une stabilité énergétique, à la fois au niveau des ménages et au niveau industriel et commercial.

→ L'**exploration pétrolière au Togo** est depuis longtemps une spéculation qui a encore conduit le Ministère à poursuivre les discussions et à signer un contrat avec des sociétés de recherche pétrolière dans l'**offshore togolais**. Le groupe pétrolier italien Eni a signé avec le gouvernement deux contrats portant sur les activités d'exploration et, à terme, de production. Eni s'est vu attribuer 100% des blocs d'exploration 1 et 2 situés dans le Bassin du Dahomey.

► **Le Togo, hub régional**

→ La Direction de l'Aviation civile associée à la Société aéroportuaire et à d'autres partenaires représentants l'Etat togolais, se préparent à faire face à la croissance du trafic de l'**aéroport international Gnassingbé Eyadéma**. De nombreuses compagnies régulières dont certaines récentes sur le marché régional ressentent le besoin d'une aérogare modernisée et agrandie pour gérer un nouveau flux Arrivée/Départ. Le projet prévoit la construction d'une **nouvelle aérogare de 21 000m²**, côté nord de l'aéroport actuel. A l'intérieur du bâtiment, il y aura des espaces VIP réservés aux compagnies qui utilisent la plate forme et de vastes salles d'embarquement. A l'extérieur, le parking sera agrandi pour pouvoir accueillir jusqu'à 15 avions. Embarquements et débarquements se feront par passerelles. Concernant le parking voitures, sa capacité passera à 600 places. Sur le site même de l'aéroport, il sera construit un **hôtel 3 étoiles** destiné aux passagers en transit, aux touristes et aux hommes d'affaires; il sera exploité par une chaîne internationale. L'ancienne aérogare deviendra un **grand centre commercial** pour les passagers comme pour la population de Lomé avec des boutiques, des restaurants et des cinémas. Il faut également signaler que la **zone de fret** sera étendue pour pouvoir gérer un volume de 50 000 tonnes par an contre 15 000 actuellement.

Le projet tourne autour de 150 millions de dollars. Un contrat technique a été signé avec la « China Airport Group », une entreprise spécialisée dans la construction d'aéroports. Le dossier de financement est pratiquement bouclé avec China Exim Bank. Le gros de l'investissement concerne l'**allongement de la piste pour pouvoir accueillir des gros porteurs**; elle passera de 2 500 à 3 000 mètres. Les travaux devraient débiter avant la fin de l'année 2011.

→ Il est aussi question de permettre à l'**aéroport de Niamtougou** d'accueillir des avions cargo sur une piste de 3 000 mètres car sa position géographique en fait un **hub fret** prédestiné.

LE PORT DE LOMÉ, LE FUTUR EST LÀ

► Un équipement opérationnel

Le Port Autonome de Lomé est l'organe vital de l'économie togolaise. Bien équipé pour la navigation, bien équipé pour les prestations portuaires le port de Lomé est en service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Sa position stratégique sur la côte atlantique de l'Afrique, fait que le port de Lomé, le seul en eaux profondes (14 mètres actuellement) de l'ouest du continent, se positionne naturellement comme l'escale privilégiée des entreprises commerçant avec l'Afrique sahélienne, vers le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Sa position idéale sur le corridor routier Abidjan-Lagos renforce cette disposition à devenir un « hub » sur la côte ouest africaine.

La croissance continue de son activité en atteste. Le Port de Lomé traite aujourd'hui plus de 8 millions de tonnes de fret: Hydrocarbures, matériaux de construction, oléagineux, vrac solide et liquide, minerai, produits vivriers...**Il faut noter que ce volume a quasiment doublé en moins de 10 ans.**

L'année dernière, 850 agents et 1 000 dockers ont pris en charge 1 075 navires battant pavillons de 56 pays différents.

Plusieurs projets de développements et grands travaux sont en cours ou appelés à démarrer bientôt, et feront indiscutablement du Port de Lomé le site incontournable du commerce international durant la prochaine décennie.

► Des projets à suivre

La construction d'un second terminal conteneurs a été confiée par convention pour 35 ans à Getma et Mediterranean Shipping Company (MSC). D'une superficie de 50 hectares, ce nouveau site aura un bassin de 16 mètres de profondeur, 1 600 mètres de quai et 530 000 mètres carrés de terre-pleins.

Ce second terminal devrait traiter près de 500 000 containers par an contre 260 000 aujourd'hui.

Autre grand chantier, le renforcement et **l'extension du deuxième môle avec la construction d'un troisième quai pour les porte-conteneurs, de 1 000 mètres de long avec sa surface de terre-pleins mitoyenne.** Ce troisième quai confié au Groupe Bolloré confirme la position de l'opérateur qui vient de renforcer récemment, avec un investissement de 2 milliards de francs CFA, l'offre du Port de Lomé. Il s'agit de la mise en service de matériels et engins lourds dont des grues mobiles pouvant soulever des charges d'environ 130 tonnes et des tracteurs portuaires avec remorques qui viennent renforcer la dotation actuelle. On peut évoquer aussi **l'agrandissement du quai minéralier, l'aménagement d'une aire de stationnement** à Cinkassé à la frontière nord du Togo avec le Burkina Faso et des aires de repos le long du corridor togolais. **L'aménagement d'un port sec à l'intérieur du pays** et la réhabilitation des infrastructures ferroviaires pour le transport multimodal des marchandises en transit sont également des dossiers à l'examen.

QUELQUES INDICES ET CHIFFRES CLÉS



+12%
RECETTES
FISCALES
2007/2010

+33%
RECETTES
DES
DOUANES
2007/2010

1000
MILLIARDS
DANS LES
INFRASTRUCTURES
2009/2012

+12,7%
NOUVEAUX
ENSEIGNANTS
2007/2010

+40%
AGENTS
DE SANTE
2007/2010

**DETTE
DE L'ETAT
-82%**

+52%
SUBVENTION
DES
INTRANTS
2010

+38%
ALIMENTATION
EN EAU
2010

+100
MEGAWATTS
CONTOUR
GLOBAL
2010

1075
BATEAUX
8 MILLIONS
DE TONNES
PORT DE LOME
2010

2010 des résultats acquis **2011** un effort à poursuivre